Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de piquet (Art. 15 et 16 OLT 1)

02-74 / 102034
Service nettoyage Tuyaux SNT SA, 1020 Renens
Nettoyage de canalisations
1 A
28 avril 2002 au 30 avril 2005 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche (Art. 19 LTr)

O2-72 / 108409
T-Systems DTS AG, 2000 Neuchâtel
Informatique et télécommunication
4 A
19 mai 2002 au 26 octobre 2002 (Nouveau permis)

(A = adultes, J= jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 45/29 50).

4 juin 2002

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail

2002-1152 3741